

CAHIER DES CHARGES DE CESSION
FICHE N°22
Adresse : 32 rue Georges Courteline
Quartier GARE

L'objet de la cession

La Ville de Perpignan met à la vente cet **immeuble sis 32 rue Georges Courteline** (cadastré AN14) en R+3, sur 2 faces, et développant 147m² de surface habitable, sur une parcelle d'une contenance de 66m².



Photos



Façade (rue Courteline)



Cage d'escalier



R+1



R+1



R+1



R+3



R+3



Jardin (jouissance)

L'opération de réhabilitation

L'objectif de cette opération est la réhabilitation de cet immeuble qui devrait permettre de créer environ 150 m² de surface habitable.

Le programme proposé par l'investisseur ne devra pas excéder **3 logements maximum**.

Le bien est depuis le 2 Décembre 2019 sous Déclaration d'Utilité Publique Travaux (DUP), dans le cadre de l'opération de restauration immobilière (ORI) du quartier gare. (Arrêté Préfectoral n°PREF/DCL/BCLUE/2019336-0001).

Dans ce cadre, l'opération de réhabilitation de ce bien est éligible au dispositif de subventions publiques mis en place pour le quartier de la gare via le **Programme d'Intérêt Général Renforcé**.

Le projet se situant en Quartier Prioritaire Ville, il pourra bénéficier d'une TVA à taux réduit et de financements accordés par la Ville et par l'ANAH. La Ville mettra à disposition de l'investisseur l'ensemble des éléments et notamment les plans état des lieux ainsi qu'une visite de l'immeuble sur demande.

Règlement pour candidater :

Chaque dossier devra suivre le cahier des charges de la fiche immeuble et contenir les éléments suivants:

- ✓ La présentation de l'investisseur en tant que propriétaire occupant ou propriétaire bailleur.
- ✓ Le projet de rénovation de l'immeuble avec les plans et coupes qui permettront aux services de la ville d'apprécier la qualité du projet. (typologie des logements).
- ✓ L'estimation du coût des travaux engagés avec les honoraires (architecte, Bureau d'étude,...).
- ✓ La proposition financière pour l'acquisition du bien.

La date limite de remise des offres est fixée au **15/02/2023**.

Contact :
Ville de Perpignan
Direction de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine
Equilibre Territorial de l'Habitat
11 rue du Castillet – 2° étage
PNRQAD@mairie-perpignan.com
Tel : 04 68 66 33 97